

Fruit d'un long cheminement, le "droit aux vacances" est né en Europe dans les années 1930, avec les "congés payés".

Il a donné naissance au secteur du tourisme social. Ce secteur est, selon les pays, porté par des systèmes d'aide à la pierre, des systèmes d'aide à la personne ou par des œuvres caritatives.

Au fil des années, son offre s'est rapprochée de celle du secteur commercial, si bien qu'il peine à afficher sa différence, même s'il reste porteur de véritables valeurs. Dans un contexte de désengagement des États, l'avenir du tourisme social reste à inventer.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Le droit aux vacances Concept fondateur du tourisme social](#)